

ELECTIONS MSA 2025

Collège 1 & 3

LISTE d'«UNION SOUTENUE PAR FNSEA/ JA86»

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) est le guichet unique de protection sociale pour l'ensemble de la population agricole et leurs ayants droit : exploitants, salariés (d'exploitations, d'entreprises, de coopératives et d'organismes professionnels agricoles), employeurs de main-d'œuvre et retraités.

Gérée par des élus issus de toutes les composantes du monde agricole (exploitants, salariés et employeurs), la MSA assure un lien direct entre les acteurs du secteur et ses services. Grâce aux délégués cantonaux, proches de vous, vos attentes et préoccupations sont relayées efficacement. C'est dans cet esprit que la liste soutenue par FNSEA et JA86 se veut unie et engagée, pour représenter au mieux tous les affiliés de la MSA.

Nos priorités :

- Revalorisation des retraites minimales
- Prise en charge des cotisations sociales
- Lutte contre le mal-être agricole
- Réduction de la facture CSG/CRDS en faveur d'une meilleure retraite complémentaire
- Un TESA simplifié pour alléger la gestion administrative
- Calcul des retraites sur les 25 meilleures années

Nous voulons une MSA plus proche, plus efficace, plus engagée !

Avec nos 130 délégués cantonaux, présents sur le terrain, nous vous accompagnons pour façonner l'avenir de la MSA. Et parce que les jeunes sont l'avenir, nous mettons tout en œuvre pour les impliquer pleinement.

POURQUOI LA MSA EST UN GUICHET UNIQUE À PRÉSERVER

Pas besoin, comme dans les autres régimes, de naviguer entre caisse d'assurance maladie, caisse d'allocations familiales, URSSAF,... Face au régime général, le régime agricole a une longueur d'avance.

La MSA : des dispositifs adaptés en cas de crises (sanitaires, climatique et santé).

Elle peut activer des outils pour accompagner les agriculteurs et les exploitations en difficulté :

- **Prise en charge de cotisations** pour alléger les charges en cas de baisse de revenus.
- **Échéanciers et reports de paiement** pour éviter les ruptures financières.
- **Aide aux agriculteurs en détresse** avec un accompagnement psychologique et social.
- **Fonds d'action sociale** pour un soutien financier ponctuel.

La MSA : des services, des dispositifs et une protection sociale financée par les cotisations pour le monde rural

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) assure une protection sociale complète et solidaire, financée par les cotisations, pour l'ensemble de la population agricole. Elle propose des services et dispositifs essentiels qui accompagnent les exploitants, salariés et retraités tout au long de leur vie.

Grâce à la MSA, les adhérents bénéficient de droits sociaux adaptés :

- **Congés maternité et paternité** pour concilier vie familiale et activité professionnelle.
- **Maisons France Services** pour un accès simplifié aux démarches administratives.
- **Maisons de retraite et services d'aide à domicile** pour le bien-être des aînés.
- **Crèches et maisons d'assistantes maternelles** pour accompagner les familles rurales.
- **Maisons de santé rurales** et dispositifs de **prévention des risques professionnels** pour améliorer l'accès aux soins et la sécurité au travail.

Le travail des délégués cantonaux, au plus près du terrain, permet de développer des solutions adaptées aux réalités locales, afin de répondre aux défis spécifiques du monde agricole.

CE QUE DEFENDRONT NOS CANDIDATS

1. Exiger une qualité de service homogène entre les services et dans tout le territoire

La priorité des candidats et candidates est de défendre leur régime de protection sociale et d'assurer un service de qualité aux adhérents.

- tous les adhérents doivent bénéficier du même service quelle que soit leur caisse,
- un effort de pédagogie est indispensable pour améliorer la relation de l'adhérent à sa caisse.

2. Améliorer l'adéquation entre revenus et cotisations sociales

Les charges sociales sont calculées en fonction de ton outil de production, ce qui complique l'installation des jeunes et impacte leur revenu futur.

3. Agir pour renouveler la population agricole

Les candidats et candidates demandent un accompagnement humain et financier du cédant, qui se coordonne avec l'accompagnement du futur installé. La MSA doit être un acteur clef pour rendre attractif le métier d'agriculteur demain.

4. Simplifier les démarches des employeurs

Les candidats et candidates se battent pour améliorer les dispositifs d'exonération de charges. La profession demande aussi une simplification des démarches des employeurs (dématérialisation, juristes dédiés, réponses écrites).

5. Garantir une retraite descente

Les candidats et candidates demandent :

- la mise en œuvre d'une retraite minimum à 85% du Smic (environ 1 200 € par mois) pour tous les retraités à carrière complète,
- la mise en œuvre d'une aide au passage de relais pour des assurés qui n'arrivent plus à assumer leur activité.

6. Revaloriser les indemnités journalières en cas de pépins de santé

VOTEZ POUR LES CANDIDATS SOUTENUS PAR

